

Jemmapes et sa région

N° 51 JANVIER 2000

ACCUEIL CORDIAL

Dans sa ferme de Foy, grand-mère Portalier savait recevoir: la halte chez elle était très conviviale.

Le facteur - venu déposer son courrier au guidon d'une merveilleuse Monnet-Guyon briquée sur toutes ses pièces - se désaltérait à la demande les jours de grosses chaleurs.

Le cabriolet de l'homme des Ponts et Chaussées se garait là, son cheval à reposer; et le quidam, un tantinet hâbleur, débitait ses gentilles plaisanteries.

La maréchaussée - d'abord à cheval puis "montée sur roues" avec ou sans moteur - faisait escale et causette en trinquant...

Ce qui n'empêchait pas grand-mère d'étendre, sur le fil à linge, deux draps immaculés qui voulaient dire: "Attention, fils et petit-fils! "ils" sont là!... Ne rentrez pas à la maison, fusil à la bretelle et du gibier dans la musette: n'oubliez pas que vous chassez lièvres, perdrix et bécasses sans permis!..."

Louis CORNEC.

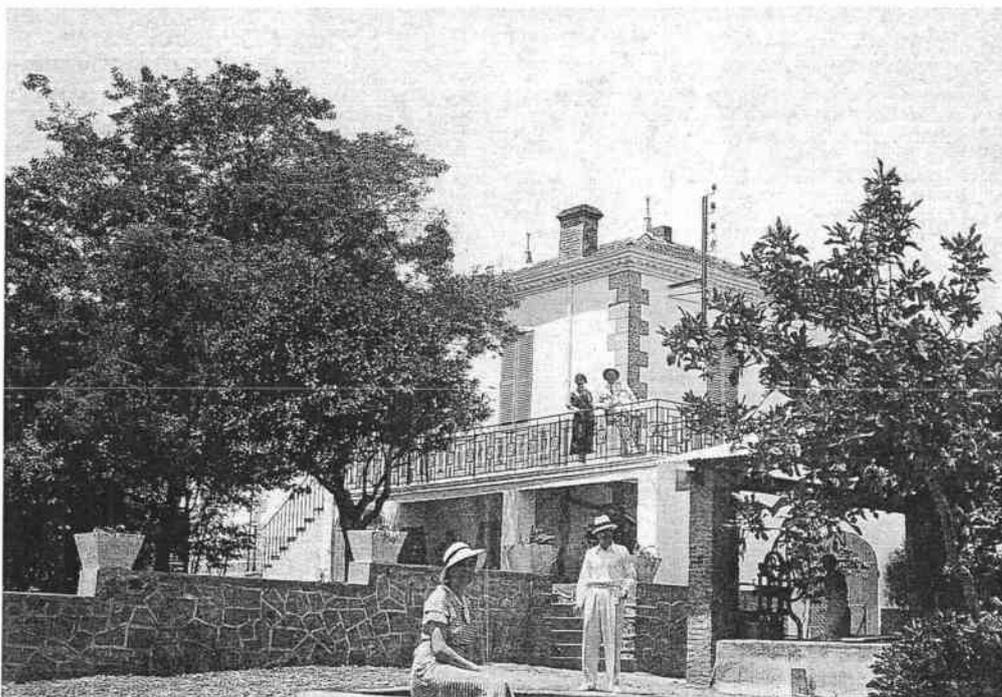


SALUT A L'AN 2000 !

Nous voici parvenus à ce médiatique An 2000, à l'autre bout duquel - le 31 décembre à minuit pile - prendront fin le XXème siècle et le deuxième millénaire. Tout cela fait des mille et des cents à gogo... Pour notre part, contentons-nous de remonter, ci-dessus, le temps d'un simple siècle, à l'époque où la vieille mairie de Jemmapes avait encore une bonne trentaine d'années de vie devant elle. Que cet an 2000 qui s'ouvre avec le numéro 51 de "Jemmapes et sa région" soit - à tous - bénéfique en santé, prospérité, félicité, sérénité, et qu'elle nous procure - in cha Allah! - d'agréables occasions de nous rencontrer, pour évoquer le vieux terroir cher à notre coeur!

LA MAISON NATALE

Maddy Lafuente née Chavanon nous transmet la photographie ci-dessous, "avec l'espoir - dit-elle - que parents et amis Lannoyens, Jemmapois ou autres se souviendront avec plaisir des bons moments passés à "La Roïbia", ma maison natale, que l'on voit, ci-dessous, côté jardin". Sur le bord du puits, est assise sa maman, Mme Chavanon, en capeline blanche. Derrière elle, se trouve Gilbert Allemand, beau-frère de Maddy. En haut, accoudés au balcon, se trouvent sa soeur Viviane, et son père coiffé du casque blanc.



L'HOMME DE L'EAU

Je n'avais jamais entendu parler, avant de lire le dernier numéro de notre bulletin jemmapois, de M. Portalier - Auvegnat comme moi - doué du don de sourcier et de beaucoup d'autres dons.

Cela m'a fort intéressé, et m'a rappelé un autre sourcier que les Arabes appelaient "l'Homme de l'eau": je veux parler de M. Aymes, né en 1902 et mort en 1962.

Aux Ponts et Chaussées - avec mon prédécesseur M. Carbonel, puis avec moi-même, puis avec mon successeur M. Pouilloux - il a dirigé, de 1956 à 1960, des équipes de puisatiers et de maçons, pour la réalisation de très nombreux puits et captages de sources dans la subdivision (commune mixte).

Auparavant, il inventoriait les sites, muni de sa baguette de coudrier, de ses cartes géologiques, et recueillait aussi des informations auprès des habitants des djebels.

Le "père" Aymes était une figure très connue en toute la région de Jemmapes.

Marc POMMIER



DOUX SOUVENIRS

Au Vieux Port, à Marseille,
 Mes souvenirs s'éveillent,
 Et, petit à petit, le voile s'est levé...
 Je retourne au village où, la-bas, je suis née.
 Face à la mer, je pense à Azzaba-Jemmapes,
 Le temps s'est arrêté, le passé me rattrape,
 Mon esprit s'en va gambader
 Sous le brûlant soleil d'été,
 Parmi l'or des grands champs de blé
 Ou la rouille empourprant les vignes bien rangées...
 Les yeux fermés, je sens m'envahir cette odeur
 Que je n'ai retrouvée nulle autre part ailleurs:
 Celle de nos belles oranges
 Mûrissant après les vendanges
 - Jemmapes, tout entier, alors, sentait le vin -
 Quand l'été touchait à sa fin...

Au marché du lundi, l'olive est arrivée,
 Et, pour l'accomoder, bien des jours vont passer -
 Rituel automnal en toute maisonnée.

Tiens! l'hiver est bien installé,
 Et, dans le feu des cheminées,
 Qu'il était bon d'aller griller
 Champignons, fruits de châtaignier...

Je n'ai pas oublié l'obélisque et les places
 Qui, sagement, se faisaient face,
 L'une et l'autre animée
 Tout au long de l'année,
 Par l'ébat des petits
 Ou le pas mesuré des calmes chibanis,
 Les mariages joyeux, la fête renommée:
 Trois jours de fantasias, de bals et de concerts...

Voilà que je pénètre au café de mon père;
 Je hume le velours des kaouas parfumés,
 Du tabac montant en fumée,
 De la menthe embaumant le thé;
 Je paierais cher pour déguster,
 Comme au temps des jeunes années,
 Un succulent makrouf, un croustillant beignet!...

Je pousse doucement la porte des écoles,
 Et, de l'ancienne à la nouvelle, je m'envole:
 Elles sont toutes là, studieuses - parfois folles -
 Mes amies Scia, Souad, Marie-Claude, Paule...

Calcul, géographie, chant, histoire, dictée,
 Devant le tableau noir, je vois se succéder
 - Maniant le chiffon et le bâton de craie -
 Ces maîtresses et ces maîtres inoubliés
 Que j'ai fini par copier

Puisque, à mon tour, j'ai enseigné...

Aujourd'hui, je suis exilée
 Sur l'autre rive de la Méditerranée,
 Loin de Jemmapes, loin d'Alger...

Mais caressant l'espoir d'aller les retrouver...

LATRA ZAHIA

MES CHÈRES JEUNES ANNÉES

J'avais tellement de choses à dire et à écrire que commencer à le faire m'était très difficile...

Et puis le déclic s'est fait tout seul, le 30 juin dernier, alors que je flânais, bien nostalgique, sur le Vieux Port, à Marseille où je suis installée depuis octobre 1995.

Auparavant, je vivais dans la région d'Alger où j'exerçais dans un lycée comme conseiller d'éducation.

Je me suis assise sur un banc, et le reste est venu tout seul.

J'avais quitté Jemmapes en 1963, après la classe de troisième, pour le lycée "Pierre-et-Marie-Curie" d'Annaba Bône où étaient également les Willem, Benchallel, Durand, Temim, Kerkoub, Boustil... Puis je me suis établie à Alger en 1970.

Je suis maman de quatre enfants dont deux se trouvent en région parisienne, ainsi que mon frère Salah Abdallah et ma soeur Keltoum.

Je suis âgée de 52 ans, et je suis la fillette de la photographie parue en première page du numéro 46 de "Jemmapes et son canton".

C'était en avril 1958, et j'avais alors 11 ans. Marie Joelle Courbon et moi Latra Dorbani, avions pour mission, ce jour-là, d'offrir une gerbe de fleurs au sous-préfet de Philippeville et de réciter un compliment.

Ce fut un moment très fort en émotion lorsque je découvris soudain ce cliché, et une multitude de souvenirs ont refait surface, tout étant presque intacts dans ma mémoire.

Je me souviens - comme si c'était hier - de mon premier jour d'école, en 1953, et de la boîte d'allumettes vide que ma main serrait dans la poche de mon tablier: j'avais décidé de la remplir de bons points.

Et là fête de fin d'année, en

juin 1954, dans la cour de l'école de filles, rue Combes. J'étais alors en CP, dans la classe de Mlle Erlacher à qui je voudrais dire combien elle m'a fait aimer l'école.

Se souvient-elle encore que, souvent, à la fin de la classe, au moment où elle se refaisait une beauté, j'avais droit à une touche de parfum?

Puis il y eut toutes les autres enseignantes: Mme Poli, Mme Chabert, Mlle Noïque, Mmes Aymes et Curetti; ensuite, les professeurs du cours complémentaire: M. Buono, Mme Emeric née Rogès, M.M. Colombani, Laïeb, Xuereb, Barone, Blanc, Azzopardi, ainsi que, de nouveau, Mme Aymes.

Grâce à Marie Claude Montacié - amie d'enfance, que j'ai pu revoir en 1990 - j'ai rendu visite à Mme Tournier, en 93 à Drancy.

J'ai eu des nouvelles de plusieurs Jemmapois, notamment M. Buono à qui j'ai téléphoné, et qui, jadis, nous avait filmés...

Au cours de leur voyage en Algérie, en 1990, Marie Claude et Jacques Valette son mari ont pu faire la connaissance de mes enfants.

En 1996, je leur ai rendu visite à Montpellier, et j'ai eu la grande joie de voir, chez eux, leurs parents, et de connaître leurs deux filles.

En 1959, nous étions encore 28 élèves en classe de sixième; en 1963, plus que 14, et Nino Barési était encore des nôtres, jusqu'en troisième.

Que deviens-tu, Nino?

Latra Zahia NASRI Dorbani.

● Je serais ravie si d'anciennes camarades de l'école primaire et du collège me faisaient parvenir des photos d'école (adresse: Château Saint-Loup, bt. A1 - 29 Traverse de Chanteperrix 13010 Marseille - 04 91 44 54 28) et je les remercie d'avance.



Je
 di
 qu
 les
 e
 pe
 len
 tio
 tro
 la
 toy
 Jac
 B.I
 "gr
 Hu
 ch
 sav
 acc
 M
 de
 un
 fait
 pra
 U
 par
 ses
 Sar
 les
 tro
 kio
 du
 le s
 sou
 Ma
 Ma
 P
 l'éc
 te s
 vres
 ne
 quo
 des
 sais
 jeta
 men
 tou

En été de
 Emeric; de
 en bas: Gar
 Ratila Fada
 Latra Dorba
 Rahal et F
 dans le préau
 les devenue
 veille le tou
 Leila Sellaou

AUTODAFÉ

A l'école communale de Jemmapes, c'est le samedi après-midi que se pratiquaient les emprunts et les échanges de livres. Un enseignant assurait cette permanence pour conseiller chaque élève en fonction de la classe où il se trouvait. Pour les "petits", la comtesse de Ségur cotoyait Fenimore Cooper, Jack London et toutes les B.D. de l'époque; pour les "grands", c'était Balzac, Hugo, Malo, Dumas, Richopin... bref, un florilège savamment dosé d'oeuvres accessibles à tous.

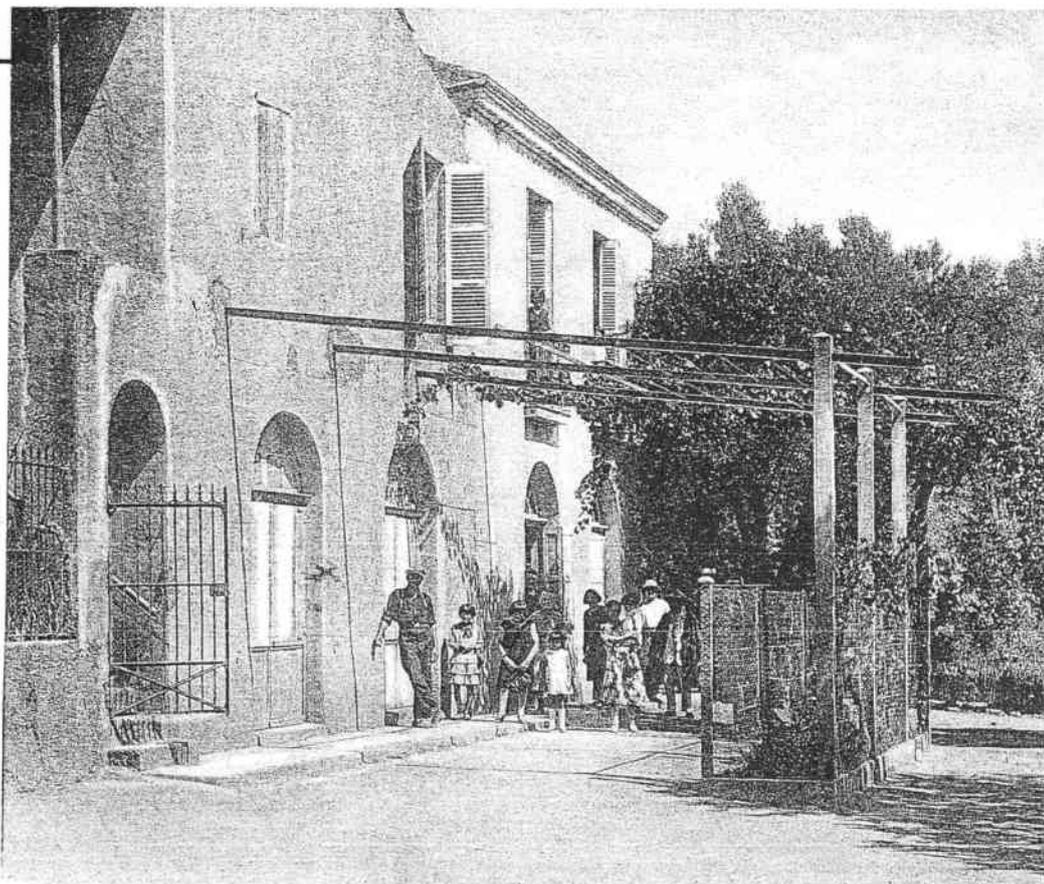
Mais voici qu'un grain de sable vint perturber, une fois, les rouages parfaitement rodés de cette pratique pédagogique...

Un élève du cours préparatoire, venu restituer ses livres, fit bondir Mme Sansonnetti-Ferrer: parmi les ouvrages rendus, se trouvait un roman pour kiosque de gare, au long duquel l'auteur pratiquait le style ampoulé et boursofflé des Années 30: "La Madone des sleepings" de Maurice Dekobra...

Par erreur, la maman de l'écolier avait joint ce texte sulfureux aux autres livres, et l'innocent enfant ne comprit jamais pourquoi l'institutrice poussa des cris d'orfraie en se saisissant du livre qu'elle jeta, le destinant certainement à je ne sais quel autodafé...

José TORASSO.

En fête de page, "Ecoissaises" de Mme Emeric; de gauche à droite et de haut en bas: Gania Bouacida, Founa Hadi, Ratiba Fadel, Annette Teuma; puis Latra Dorbani, Fatiha Fendes, Fatiha Rahal et Fatima Saadi. Ci-dessous, dans le préau de l'ancienne école de filles devenue collège, Sacia Brahami surveille le tourne-disque; à sa gauche, Leila Sellaoui, nièce d'Hocine Tabti.



CENTRE THERMAL D'OUED HAMIMINE

Nos compatriotes auront vite reconnu, ci-dessus l'établissement thermal d'Oued Hamimine, station balnéaire située entre Jemmapes et Auribeau, cliché pris par le photographe bônois Robledo.

Cet établissement était alors exploité - au titre de concessionnaires - par mes grands parents Lacombe, riches de huit enfants.

En 1914, à l'âge de 20 ans, ma mère épousa Joseph Magny, natif de Philippeville; il était alors gérant d'une ferme à Foy, localité où je suis née en 1920.

Mon père servit, pendant la Grande Guerre, dans le service sanitaire: il ramenait les blessés tombés sur les champs de bataille.

Gazé à cent pour cent, il ne tarda pas à mourir, en 1922, du mal contracté au cours de ce tragique conflit. Ma mère le suivit de peu, en 1923. Tous deux furent enterrés au cimetière de Jemmapes, avec tous les autres défunts de ma famille paternelle.

Ma grand-mère Magny, née Bouisseau, était la soeur de Mme Salvator Xuereb, mère de Reine, Luce, Francine, André, Charles, Christian et Roger. Leur famille

venait de Noves, village des Bouches du Rhône riverain de la Durance et situé au nord est d'Arles, non loin de Châteaurenard.

Les vieux Jemmapois se souviendront certainement de Mme Magny, qui habitait tout au bout de la rue des Vétérans, dernière maison du "faubourg" à main droite, avant le pont enjambant la route du cimetière.

Fidèle à ses origines provençales, elle était toujours vêtue du costume traditionnel des Arlésiennes dans lequel les anciens du village l'ont connue... mais malheureusement, je ne possède aucune photo de mon aieule en ce joli costume.

Quant à la famille Lacombe - à laquelle succéda, à Oued Hamimine, la famille Agnelli - l'un de ses enfants, Aimé (à gauche sur la photographie) eut un garçon, prénommé Emile comme le grand-père paternel que l'on voit à droite sur le cliché.

Excellent élève au lycée de Constantine, il fut aussi un brillant Saint-Cyrien de la promotion "Rome et Strasbourg". Docteur es sciences, médaille d'or de la Société d'encouragement au progrès, il termina sa carrière militaire avec les étoiles de général. Décédé le 8 avril dernier, il était fervent et fidèle lecteur de notre bulletin jemmapois.

Leone HERBAUT Magny.



A gauche, l'infirmier Joseph Magny. A droite, le général Emile Lacombe.

CARNET

NAISSANCES

Nous avons appris avec joie la naissance de :

- Nicolas LEMONNIER, le 01 06 99 à Boë (47); fils de François et Anna; petit-fils de Robert et Yveline née Cornec;
- Oriane GUTTIÉREZ, LE 03 07 99 à Saint Christophe du Bois (49); fille de Richard et Valérie née Robert; petite-fille de Jeanne Guttiérez née Cornec;
- Alexandre CAYREL, le 13 09 99 à Six-Fours (83); fils de Robert et Isabelle née Guttiérez; petit-fils de M. et Mme Cayrel et de Jeanne Guttiérez (7, rue de La-Garenne-Aux-Cerfs 72200 La Flèche).

Tous trois, arrière petits-enfants de feus Hervé Cornec et Agnès née Portalier.

Nos vœux aux nouveaux nés et nos félicitations à leurs parents.

MARIAGE

Nous avons la joie d'apprendre le mariage de :

- Carole MUNCH et Jean-François MAILLARD, le 24 07 99 à Auxerre (89); fille de Jacqueline et Jean-Claude Munch; fils de François et Arlette Maillard née Tournier; petits-fils de notre ancienne Présidente.

Nos vœux de bonheur aux jeunes époux et nos vifs compliments à leurs familles.

DÉCÉS

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de nos compatriotes et amis :

- France MANGION, 73 ANS, le 31 07 99 à Fréjus (83); mère de Gérard, Hélène, Jean-Pierre; grand-mère de Franck, Frédéric, Karine, Kathy, Alexandra, Aurélien et Audrey; soeur de Jane Vitellio, Michel et Alain Mangion.

- Réginald et Marie Jo GRECH, 53 et 55 ans, les 16 07 et 04 08 99, à Marseille (13); parents de Patrick et Joël; neveux de Mmes Vves Marcel Grest et Gustave Courbon; cousins de Marie Elisabeth et Charles Heuzard, Martine et Louis Grest.

- Robert MAILLARD, "Premier Artisan de France et de Bourgogne", 89 ans, le 06 08 99 à Auxerre (89); époux de Mme Marie Jeanne Maillard née Garnier; père de François et Arlette Maillard née Tournier; grand-père de Claire Anne et Marc, Jean-François et Carole; et arrière grand-père de Malaïka et Naomi.

- Charles MAGNON, 82 ans, le 13 08 99 à Grenoble (38); époux de Henriette née Camallonga; père de Frédérique et Martine; grand-père de Sophie, Caroline, Rachel, Alice; arrière grand-père de Lucas.

- Charles GREST, 77 ans, le 12 08 99 à Auch (32); époux d'Yvette née Moschini; père de Colette et Yves; grand-père de Nathalie et Karine; frère de Gabriel et Lucienne Grest.

- Claude JEANMASSON, 72 ans, le 14 09 99, à Biarritz (64); époux de Jeannine née Husson; père de Nicole et Serge Bousquet, Marie-Claude et Christian Barba, Pierre et Lydia, Françoise et Patrick Vinac, Patricia et Daniel Landibar; grand-père de Claude et Laurent; Pascale, Maryline et Nicolas; Kevin et Johann; François et Arnaud; frère de Janine Chazelles; oncle d'Alain et Elizabeth.

- René TEUMA, 82 ans, le 28 09 99 à Tarbes (65); époux de Jacqueline née Delpierre; père d'Annette, épouse de Daniel Felices; grand-père de Mathieu et Guillaume; frère d'Yvonne Grest; oncle de Louis Grest et Marie Elizabeth Heuzard.

- Yves BOURGE, 57 ans, le 12 11 99; époux de Michèle née Pascal; père d'Eric-Sandra, et Pierre; grand-père de Théo; frère d'Andrée et Jacques Montaron, Irène et Julien Hernandez.

Nos condoléances très cordiales à toutes les familles plongées dans l'affliction.

- Paulette SALIBA Borg 22, rue Fernand-Léger 38400 St Martin d'Hères

En compagnie de nos cousins Madeleine et Joseph Cottaz, nous sommes allés dans le Sud-Ouest, en septembre (Madeleine et moi, sommes nièces des Bataillon, anciens cafetiers à Bissy puis Jemmapes). D'abord, un pèlerinage à Lourdes; puis, le 3, nous avons gagné Lannemezan où Lucienne et Gabriel Grest nous ont accueillis et choyés chaleureusement. Ils nous ont fait visiter la ville et sa région, N.D. de Garaison et sa chapelle classée monument historique, un coin d'Espagne, le col du Portillon, Luchon et Bagnères de Bigorre. Au début, j'étais un peu inquiète à cause de mon simulateur cardiaque, mais tout s'est bien passé, et, si Dieu le veut, nous pensons récidiver l'an prochain.

- Guy GODARD 41, avenue De-Gaulle 57050 Ban Saint-Martin

Familier d'Auribeau et de la propriété Pofilet, je suis cousin germain d'Annie Rivano; j'ai retrouvé trace de notre commune grand-mère à Dalhunden, dans le Bas Rhin, où nous avons d'autres cousins. Actuellement, la présidence du Rotary Club et mon travail de directeur forestier prennent beaucoup de mon temps.

- S. GHORAB Azzaba

En 1955, j'ai été employé comme agent d'assurances chez M. Jean Pétyx, qui gérait à la fois plusieurs affaires, rue Négrier, en son bureau proche du café Paul: assurances "L'Equité", engrais divers, produits insecticides Bayer, matériel agricole des Etablissements Billard. Un jour qu'il devait sortir, il me donna verbalement ses instructions en ces termes: "En mon absence, il faut servir tous les clients, même à crédit, sauf quatre dont voici le nom..." Quelque peu choqué, j'osai lui en demander les raisons. Sa réponse fut catégorique: "Parce que ce sont des contestataires". Je tairai le patronyme de ces ceux-ci, avec d'autant plus de facilité qu'aucun des quatre - dont trois sont aujourd'hui décédés - ne se présentait, ce jour-là, pour taquiner mon employeur.

ECOT

- Membre actif 50 F.
 - Bienfaiteur 100 F.
- Par chèque à Marguerite Tournier 34 C, avenue Daniel-Féry 93700 Drancy, ou par virement postal à "Amicale des Anciens Jemmapois" au CCP Paris 497682 P.

PROCHAINES RÉUNIONS

- A PARIS. Dimanche 28 février à midi, Maison des Rapatriés de Paris 7, rue Pierre-Girard (XIX^e) métro Laumière. Inscriptions auprès de Marguerite Tournier 34 C, avenue Daniel-Féry 93700 Drancy. Téléphone O1 48 95 34 64.
- AVEC LES LANNOYENS, à Mourèze (34), pour Pâques. Renseignements auprès de Guy Blanc "Las Rebès" bat. 8 - rue Ravas 34000 Montpellier. Téléphone O4 67 41 13 76.
- AVEC PHILIPPEVILLOIS ET CONSTANTINOIS. Renseignements auprès d'Aimé Perret 23, allée Pierrote 34170 Castelnaud le Lez. Téléphone O4 67 79 57 47.

- Janine CHAZELLES Rue de Namur O6500 Menton

Mon départ pour l'Australie est fixé au 17 novembre, et mon retour au 16 février. Ce sera un grand dépaysement, et j'appréhende un peu ce très long voyage, mais cela me permettra de voir comment mon fils vit dans ce pays... Plus tard, les années étant là, je ne pourrai peut-être plus le faire.

- Marie Elisabeth HEUZARD Grest 96, rue de la Libération 24400 Mussidan

Triste anniversaire: maman a eu 85 ans le jour même où décédait René Teuma son frère - à peine quelques mois après la disparition de nos cousins Réginald et Marie Jo, qui venaient nous voir, tous les ans à Mussidan... En allant fêter, à Anglet (64) les 50 ans de Martine Laurent (fille de Gilette Bonnici et Georges Demange), mon frère Louis et moi avons eu l'agréable surprise de faire la connaissance d'une petite cousine née Teuma: Colette Liégeois, qui habite Heillecourt (54)... J'ai eu récemment des nouvelles de Mme Vitaglione, dont le mari, aujourd'hui décédé, était mon kinésithérapeute à Jemmapes; elle vit à Marseille, près de ses enfants Michel, Monique et Bernard Gérard.

- Irène THÉVENET Hugonnot 9, allée des Cerisiers 69380 Lissieu

Née à Lannoy, je suis la fille de Charles Hugonnot et Simone Perrin, la soeur de Pierre, la nièce de Gisèle Cals, Bernadette Boissier et Madeleine Burlon. Agée de 55 ans, j'en avais 18 quand j'ai quitté notre terre natale où j'avais fréquenté l'école du village, puis le pensionnat de la Doctrine Chrétienne à Philippeville et enfin le lycée Mercier de Bône.

- Paule DURGET d'Auribeau U Canistrellu R N 198 20145 Solenzara

J'ai subi, pendant l'hiver 98-99, une sérieuse opération chirurgicale, mais, les beaux beaux jours revenus, enfants et amis ont pu tout de même nous rejoindre.

- Gabriel GREST 93, rue des Petits-Champs 65300 Lannemezan

Après bien des souffrances morales et physiques, mon frère Charles a quitté ce monde, avec toute sa connaissance. D'abord forgeron chez Seyvet, il eut ensuite un emploi à l'hôpital de Jemmapes jusqu'en 1962. Il fut alors affecté à l'hôpital d'Auch où il termina en 1982 comme chef de cuisine. Ancien du 7ème Tirailleurs, il fut aux combats de Cassino, dans les Abruzzes et les Apennins, défila à Rome, puis débarqua à Saint-Tropez et fit campagne en France et en Allemagne. Ses anciens compagnons d'arme, d'Auch et des environs l'ont accompagné avec nous jusqu'à sa dernière demeure.

- Nicole BONNIER Mège 18, boulevard de Launay 44100 Nantes

Après ce numéro 50, j'adresse mes compliments admiratifs pour ce lien créé et maintenu entre tous les Jemmapois éparpillés au vent du hazard... Ma mère, Louise Mège, est décédée le 1er novembre 1998. C'est un grand chagrin...

- Louis CORNEC 2, rue de la Nonluce 44250 St Brévin les Pins

Mon épouse et moi sommes allés à Saint Mélaire sur Aubance, en Maine et Loire, fêter l'anniversaire numéro un de notre arrière petite-fille Faustine; pendant deux jours et demi, elle a rempli nos coeurs, réjoui nos yeux, gâté nos oreilles, emplie la maison de ses calineries rieuses et malicieuses...

- Redjem ARAB Azzaba

J'ai été très touché, à l'heure où j'ai consulté "Jemmapes et sa région", car vous avez éveillé l'émotion des meilleurs et ineffaçables souvenirs de notre petite et chère ville dans son ancienne époque, que je considère comme l'époque d'or de mon enfance; surtout, avec des nouvelles de nos voisins Français que je considère comme mes meilleurs amis, notamment l'année 1960, au primaire, chez l'institutrice Mlle Barbato...

- Arlette PARAIRE Gamba 35 bis, Bd de Crussol 26000 Valence

L'été dernier, un accident au genou et au bras gauche m'a tenue loin de chez moi pendant 5 mois. Je suis heureusement bien entourée par mes quatre garçons, leurs épouses et mes huit petits-enfants.

REDACTION

Jean Benoit
44C, route de Vulmix (A 36)
73700 Bourg Saint-Maurice
O4 79 07 29 31

COUSCOUS PARISIEN

Nous étions vingt-six convives, dimanche 10 octobre 1999, pour notre réunion-couscous. Jeannette Trévisio et sa fille Danièle Bernardin y retrouvèrent la "vieille garde" des Tournier, Viers, Maillard, Tacchela, Toumi, Tournon et Vaudey. Et, furent accueillis dans cette grande ronde, le Bayardois André Durand accompagné de son épouse Suzanne, ainsi que Latra Nasri née Dorbani, arrivée en compagnie de sa soeur et d'une de ses nièces. L'échange des vieux souvenirs prit ainsi un nouvel essor, Arlette, Latra et Huguette retraçant, entre autres, la rue Combes où elles avaient été presque voisines, tandis qu'André Durand et Roger Tournier n'en finissaient pas d'évoquer maints amis communs. Un petit instant d'émotion, aussi, quand Georges Rivéra et son épouse - qui, depuis les débuts de nos réunions jemmapoises, cuisinent le couscous si apprécié des convives - annoncèrent leur prochaine cessation d'activité culinaire parisienne, pour aller couler une paisible retraite dans leur maison du Midi. Néanmoins, ils assureront encore, avant de rendre leur tablier en l'an 2000, la préparation de l'ultime repas du dimanche 28 février - date à noter soigneusement sur les agendas, afin que très nombreux soient ceux qui viendront "dépendre la crémaillère" avec eux. Une petite manifestation spontanée fut alors organisée, et un souvenir offert à l'ami Jojo et à son épouse, Marguerite TOURNIER.

51
Pour saluer l'An 2000, une histoire de La-Bas signée Marcel Gamba, enfant d'Oued Ghedir, moulin de la commune mixte de Jemmapes excentré du côté d'El Arrouch et du barrage des Zardézas. Une histoire vraie, racontée avec verve et truculence par celui qui fut - en notre terre d'exil - un chantre si savoureusement fidèle du paradis perdu...

LE WAGON, LA VACHE, LE TAKOUK, L'OUED DEB ET COMPAGNIE...

B.M.S.C. notre petit train à voie étroite flânait dans la plaine de Bône, il musait sur les bords du lac Fetzara, desservait Jemmapes, se hissait en ahanant jusqu'à Ras el Ma (la "tête de l'eau" qui, comme son nom l'indique, se trouve être le point le plus élevé de cette voie ferrée, sur la ligne de partage des eaux), puis, guilleret, se laissait glisser sur la pente descendante, en sifflant aux passages à niveau, pour atteindre Saint-Charles et la voie normale Philippeville-Constantine.

Il était conduit par les meilleurs cheminots qui soient, en parfaite harmonie avec leur clientèle, aimables bien que forts en gueule, serviables bien que rouspéteurs en diable, sérieux dans leur service, ce qui n'excluait pas un brin de fantaisie voire de laisser aller, et astucieux pour faire fonctionner un matériel sommaire et fatigué...

Voici un exemple de leur astuce:

A mi-chemin entre Ras el Ma et Saint-Charles, il y avait une "halte", arrêt facultatif marqué par un simple poteau, où les voyageurs faisaient du "train-stop".

Le mécanicien arrêta son convoi en grinçant des freins... et des dents: on lui faisait "manger" son horaire! Le convoyeur descendait alors, pour aider galamment une dame à monter (ma grand-mère, à l'occasion) car il n'y avait pas de quai; ou bien il empoignait les couffins d'un chaieb empêtré dans son burnous et perdant ses babouches, sous le regard amusé des voyageurs penchés aux fenêtres, trop heureux d'un incident rompant la monotonie du voyage.

Puis le petit train repartait, en piaffant d'aise et en soufflant de tous ses cylindres, de grosses bouffées de vapeur blanche: pouf! pouf! pouf!

A cette halte d'Oued-Deb (la rivière de l'hyène et non pas du bourricot, comme on pourrait le croire), une courte voie de garage permettait de charger, de temps à autre, un wagon de charbon de bois destiné aux kanouns des ménagères citadines, et aussi des souches de bruyère destinées à l'usine Amiel de Philippeville, qui fabriquait des pipes.

C'est alors que se révélait le mélange d'esprit pratique, de patsse, d'économie de travail et de matériel, d'initiatives hardies caractérisant nos cheminots: en effet, pourquoi "monter" un wagon vide depuis Saint-Charles a-

lors qu'il pouvait "descendre" depuis Ras el Ma? Pourquoi mobiliser une locomotive pour un seul wagon, alors qu'à la descente, la pente et l'attraction terrestre pouvaient suppléer la traction à vapeur; pourquoi faire venir un wagon vide d'un lointain dépôt alors qu'à Ras el Ma l'on déchargeait parfois un wagon de matériels divers, pour les besoins de la toute proche mine de mercure?

Alors, quand un chargement de charbon ou de souches était préparé à Oued-Deb, quand un wagon devenait disponible à Ras el Ma, quand la ligne était libre de train, on lâchait le wagon "haut-le-pied" sur la pente, avec un préposé au frein muni d'une corne d'alerte: le frein pour stopper le wagon fou au bon endroit et la trompe pour alerter les riverains ou faire fuir les obstacles éventuels qu'étaient, la plupart du temps, des chèvres et des bergers prêts à détalier promptement au premier coup de trompette.

Mais, un beau matin de 1930, l'année du Centenaire, une vache, une très grosse vache occupait le balast... Aïe! Aïe! Aïe!

Ce n'était pas une de ces beugras maigres et sportives de la région, non! c'était une des vaches de M. Georges, dont la propriété jouxtait la voie ferrée. Colon de son état, cultivateur par nécessité et éleveur par goût, il s'enorgueillissait de posséder le plus beau bétail du canton: ses chevaux bretons étaient primés aux concours, son baudet poitevin - étalon mulassier - était plus haut que les juments qu'on lui présentait pour la saillie, et ses vaches étaient à l'avenant, croisées de race Guelma pour la résistance au dimat et de race Schwyz pour le format et les mamelles gonflées comme des guerbass.

Sa vache, donc, broutait tranquillement du chardon entre les rails. Il faut croire que cette végétation engraisée au poussier et au machefer assaisonné d'huile de machine était succulente, car, au premier coup de trompe encore lointain, l'animal ne leva même pas la tête. Alors, le serre-frein, debout sur son véhicule, corna un long appel de détresse, qu'il prolongea jusqu'à risquer de faire péter sa veine jugulaire.

La vache daigna enfin lever la tête et, voyant ce monstre ferrailant et hurlant foncer droit sur elle, prit une position d'attaque, fermement campée



sur ses quatre pattes, et baissa la tête, cornes en avant, prête à embrocher l'intrus.

Las! ayant surestimé ses forces, elle fut écabouillée comme une vulgaire grenouille, tandis que le wagon, sorti des rails, terminait sa course, couché sur le remblai...

Quelques jours plus tard, M. Georges vit arriver à la ferme un monsieur vêtu et cravaté d'alpaga noir, à la mine sévère et compassée.

- Je viens, dit-il, pour l'accident survenu à Oued-Deb...

- Ah! tout de même! la Compagnie s'est enfin "remuée"... depuis dix jours!

- Monsieur, quand il y a un accident, il faut faire un rapport qui est transmis par la voie hiérarchique et étudié à la Direction, puis transmise au service du contentieux.

- Et vous êtes de ce service... Venez prendre l'anisette, et nous parlerons de votre enquête.

- Non, monsieur, l'enquête est terminée, et je suis venu vous proposer un compromis.

- Eh bien, entendu, je n'aime pas les paperasses ni les complications. Que diriez-vous de 1000 francs?

- Mille francs! hum! cela me semble bien peu...

- Vous avez raison: ma vache aurait valu bien plus sur le marché de Jemmapes, et à Guelma où ils prisent les belles bêtes, j'aurais obtenu le double.

- Il ne s'agit pas de payer votre vache mais d'infraction à l'interdit de circuler sur les voies ferrées.

- Où, interdit? Sur toute la ligne, il n'y a pas un seul panneau qui signale que c'est interdit! C'est entendu: les vaches ne savent pas lire, mais moi je sais.

- Peut-être, mais vous semblez ignorer la loi, et l'ordonnance de Louis Philippe instituant les Chemins de fer...

- Louis Philippe!... je ne veux pas le connaître! Et d'ailleurs, nous l'avons renversé. Moi, je suis républicain et, ici, nous sommes en République!...

Arrivée à ce stade, la discussion à l'amiable tourna à l'aigre, le fameux compromis se trouva... compromis, et l'entrevue se termina sur un catégorique, inévitable et définitif: "La Justice, tranchera!"...

● suite au verso

LE WAGON, LA VACHE, LE TAKOUK, L'OUED DEB ET Cie

● suite

Quelques semaines plus tard, mon père fut convoqué au tribunal de Jemmapes, comme témoin dans quelque cheikaya de bornage, et je l'accompagnai par curiosité.

Or, il se trouva que l'affaire survenue à Oued-Deb était inscrite au rôle du jour: la Compagnie des chemins de fer et Société anonyme Le Mokta el Hadi attaquait le sieur Georges en dommages et intérêts pour bris de véhicule à usage public et entrave à la circulation ferroviaire, avec une astreinte par heure de retard des trains, et une forte amende pour avoir contrevenu à la réglementation régissant les chemins de fer.

De son côté, le sieur Georges contre-attaquait par une action reconventionnelle visant à indemnisation pour la perte d'une "bête de rapport", et versement d'un franc au profit de la Société Protectrice des Animaux.

Un franc! J'aurais bien donné ce franc sur ma tirelire si j'avais pu ressusciter la vache! Et pourquoi un seul petit franc, alors que la Compagnie, qui était si riche, réclamait une amende énorme?

Mon père m'expliqua que ce franc était symbolique, alors que je ne connaissais que le franc valant 20 sous, et dont cinq font un douro, habituelle unité de transaction dans les souks. La modicité de la somme et sa dévolution au profit d'une société charitable feraient ressortir, aux yeux du juge, l'attitude raisonnable de M. Georges face à la rapacité de la Compagnie: c'était là une astuce de l'avocat.

Car les parties opposées opéraient par avocats interposés.

Ce jour-là, me furent révélés, non seulement les détails de l'affaire - que je ne connaissais que par oui dire - mais encore le vocabulaire ésotérique de la Justice.

L'avocat de la Compagnie plaida le Droit: "Rien que le Droit", affirmait-il, péremptoire; sur quoi, il énuméra une quantité à peine croyable de lois, ordonnances, décrets, arrêtés ministériels, gubernatoriens et préfectoraux, paragraphes, articles et alinéas qui, tous, condamnaient - d'une manière ou d'une autre - M. Georges, son berger et même sa défunte vache.

L'autre avocat - moins documenté ou plus lyrique - plaida le droit de l'éleveur d'aimer son bétail, le droit du berger d'élever son âme en jouant du pipeau, le droit des vaches de brouter à leur faim l'herbe de leur choix, la priorité des êtres vivants sur la ferraille: donc, la préséance du ruminant sur le wagon...

Brigitte Bardot eut sans doute applaudi ce discours, mais, à l'époque, elle n'était pas encore née!

Le juge resta de marbre aux deux avis: il avait dû en entendre des centaines de la même eau. Mais, sous son apparente indifférence, il s'intéressait sûrement à l'affaire, car il demanda, de sa voix chantante de Provençal, à entendre les témoins.

Le témoin oculaire (qui n'avait rien vu par lui-même mais savait tout) était le garde-champêtre du douar où s'était produit l'accident. Il fit un récit truculent mais assez exact, qui "corroborait l'enquête de la Gendarmerie et celle du chef de district des chemins de fer", estima le juge... mais il semblait intrigué par le comportement de l'animal et interrogea:

- Pourquoi cette vache a-t-elle chargé à la façon d'un taureau espagnol?

- Elle avait le takouk, affirma le garde.

- Le takouk?

- C'est l'oiseau qu'on nomme, en français, le coucou...

Le greffier qui - jusque là - s'était contenté de gratter du papier, pouffa de rire et rectifia:

- Oui! mais cela veut dire que cette vache était devenue maboul, badjoc, folle quoi!

- Ah! je comprends, dit le juge, mais est-ce une folie permanente ou passagère?

- Passagère, monsieur le juge: des vaches tranquilles comme tout, voilà des fois que - tchac! - ça leur prend, et elles deviennent folles, enragées; et puis après, elles redevenaient calmes comme avant... c'est pour ça qu'on dit un "coup" de takouk, juste un coup, de temps en temps.

- Et le coucou?

- Parce que ça leur prend surtout au printemps, aux toutes premières chaleurs, quand le coucou chante.

- Billevesées! Obscurantisme! s'écria l'avocat de la Compagnie, qui flairait le danger pour sa cause avec ce takouk que ne prévoyait aucun règlement ferroviaire.

- Pas du tout! s'écria M. Georges en écartant son défenseur acharné à le faire taire, car lui avait trouvé, là, son terrain de prédilection.

Alors, il fit un cours magistral d'entomologie et de zoologie, d'où il ressortait que le comportement des bovins provenait de démanagements intolérables dues au varon, larve d'un insecte diptère voisin du taon et appelé vulgairement mouche à boeufs, dont les larves, pénétrant dans la musculature de l'animal - particulièrement les sustentateurs spinaux du dos - trouent les peaux des bestiaux pour sortir, ce qui cause des dépréciations considérables aux dites peaux. C'est à ce stade que les douleurs deviennent intolérables et que le coucou, oiseau insectivore, picore le dos des bovins en lançant son cri caractéristique qui a donné - par onomatopée - "coucou" en français et "takouk" en arabe...

Le juge, semblant satisfait de cet exposé, arrêta là ses investigations et prononça la sentence:

"Vu... vu ceci... vu cela... vu... vu... Cet homme, qui semblait somnoler, avait tout vu: requêtes, multiples articles de lois et de règlements, rapports de Gendarmerie et d'expertise..."

Puis il passa aux attendus:

"Attendu que... attendu que... attendu que..."

Certes, nous avons beaucoup attendu ce jugement, mais pas inutilement: chacun eut son lot d'attendus... d'où il ressortit que les torts étaient partagés.

M. Georges était bien "gardien légal", et donc responsable de l'animal, de ses divagations et de ses déprédations, mais, de par le caractère imprévisible et irréparable du takouk, sa responsabilité se trouvait largement atténuée.

Pour sa part, la Compagnie des chemins de fer avait une part importante de responsabilité, car ses employés avaient lâché, sur une voie à forte déclivité, un wagon haut-le-pied, sans force motrice propre, qui ne laissait pas au serre-frein de possibilité de manœuvre; or, un conducteur de véhicule doit impérativement être en mesure de diriger son engin; et la vache était un obstacle ni imprévisible (puisque de très nombreux troupeaux divaguaient sur la voie) ni inévitable puisqu'il était visible de loin.

En vertu de quoi, par un jugement digne de Salomon, le juge renvoya les plaideurs dos à dos.

La sentence était assortie d'un partage des frais et de l'obligation, pour chaque partie, de procéder à l'enlèvement des obstacles pouvant entraver la libre circulation.

Cette dernière clause (de pure forme) était superfétatoire, le wagon ayant été, avant le passage du train de voyageurs, remis sur roues par une équipe arrivée en draine, qui avait oeuvré à grand renfort de cris et de cric...

Quant à la vache de M. Georges, son propriétaire - faisant contre mauvaise fortune bon coeur - l'offrit aux ouvriers et aux habitants de la proche mehta, afin qu'ils puissent en faire bombance; mais ceux-ci dédaignèrent cette viande pourtant savoureuse, car l'animal fut déclaré "h'ram", n'ayant pas été sacrifié selon les rites coraniques, c'est à dire égorgé par un "croquant", à l'aide d'un boussaâdi à lame fixe, quatre doigts sous le maxillaire et tourné vers la Mecque, en prononçant les paroles sacrées "Au nom de Dieu clément et miséricordieux!"

Finalement, seuls se régalarèrent les autres "habitants" d'Oued-Deb: Dib le chacal et D'baâ l'hyène, qui firent disparaître entièrement la bête... varon inclus.